

Communiqué information réglementée

Mise à disposition d'un prospectus

Société Générale informe le public qu'un prospectus est mis à sa disposition à l'occasion d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 5 541 072 980,00 euros, prime d'émission incluse, par émission de 116 654 168 actions nouvelles au prix unitaire de 47,50 euros à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions existantes.

L'AMF a apposé le visa n°08 -028 en date du 10 février 2008 sur ce prospectus composé de d'une note d'opération, y compris le résumé du prospectus, ainsi que du document de référence déposé le 6 mars 2007 sous le numéro D.07-0146 et de ses actualisations.

Le prospectus est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Information réglementée du site Internet de la Société (www.socgen.com > Information réglementée > communiqués relatifs aux modalités de mise à disposition de prospectus) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.